

# CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOT-ET-GARONNE

---

Session du 10 novembre 2017

---

## **Motion déposée par le groupe de la majorité départementale, relative aux mesures gouvernementales sur le logement social**

En annonçant une baisse de 1,7 Milliards d'Euros du budget logement dans le Projet de loi de finance 2018 (PLF 2018), le Gouvernement a fait le choix de porter un coup aux politiques locales de l'habitat mises en œuvre par l'ensemble des collectivités territoriales (communes, départements, intercommunalités, régions).

La première proposition du gouvernement, articulée autour d'une baisse de 60 euros en moyenne des APL avec l'obligation de compensation par une remise sur loyer, d'effet nul pour les locataires, a pendant deux mois fait l'objet d'une mobilisation des bailleurs sociaux, des locataires, ainsi que des élus.

En Lot-et-Garonne, avec 80% des ménages éligibles au logement social, les élus de tous bords politiques se sont mobilisés pour défendre un juste financement des politiques de logement social et notamment des Offices publics de l'habitat.

A l'Assemblée nationale, en première lecture du PLF 2018, des parlementaires d'une grande diversité politique ont défendu des solutions alternatives pour préserver ce pilier essentiel de notre République qu'est le logement social.

Si le gouvernement a semblé un temps rechercher un accord qui satisfasse les acteurs du logement social, l'amendement à l'article 52 du PLF 2018 adopté à son initiative en première lecture par l'Assemblée nationale n'a finalement apporté aucune avancée.

En effet, l'étalement de la Réduction du Loyer de Solidarité (RLS) sur trois ans, dès lors que la baisse de 1,7 milliard d'euros du financement des APL par l'État dès 2018 est maintenue par un prélèvement supplémentaire sur les organismes HLM, ne changera rien aux effets dramatiques de ces mesures pour la production, la rénovation, la qualité de vie des habitants.

En nouvelle Aquitaine, l'Union Régionale HLM considère que dès 2018, 950 millions de travaux seront annulés et 20 000 emplois menacés. En Lot-et-Garonne, de nombreux projets de rénovation ou de constructions portés par l'OPH départemental Habitalys, sont aujourd'hui incertains faute de capacité de financement suffisante :

- Suspension du démarrage des travaux : Marmande, Pont du Casse
- Report des appels d'offres pour 6 nouveaux projets de constructions neuves : Foulayronnes, le Passage, Bon Rencontre, Villeneuve-sur-Lot
- Report du démarrage des travaux de réhabilitation : Tonneins, Aiguillon, Fumel
- Suspension des études de rénovation de la Gravette à Marmande

Face aux conséquences désastreuses de ces mesures, les Conseillers départementaux de Lot-et-Garonne demandent au gouvernement :

- l'arrêt immédiat des mesures annoncées pour engager un dialogue approfondi et concerté;
- qu'il fasse du logement social et de la lutte contre le mal logement une priorité de sa politique sociale.